PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUi)

Modification N°1

Commune de Conjux
Plan de zonage

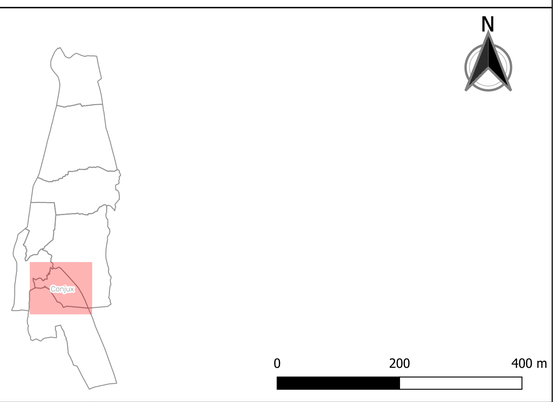

Version	Date	Commentaire	Etat document
1	21 Juin 2022	Elaboration	Approuvé
2	25 Mars 2025	Modification simplifiée n°1	Approuvé
3	27 janvier 2026	Modification n°1	Approuvé
4			
5			

Version approbation		Réalisation : Grand Lac - Novembre 2025 / Sources : EDIGEO 2025-09
Echelle : 1/5000	RGF93 / Lambert 93	

Limite de Zonage

Zonage PLUi

- UA2 : Centralité principale (Ouest)
- UB2 : Centralité secondaire (Ouest)
- UB1l : Centralité secondaire (Est) dans l'espace proche du rivage
- Ud : Hameaux constitués
- Udl : Hameaux constitués dans l'espace proche du rivage
- Ut : Secteur dédié aux hébergements touristiques et services associés
- Uq : Secteur dédié aux équipements publics et/ou collectifs
- 2AU : Zone d'urbanisation future à long terme.
- A : Secteur dédié aux activités agricoles
- As : Secteur agricole strict
- N : Secteur naturel et forestier
- Nlt : Secteur naturel de loisir de plein air
- Nj : Secteur de jardin ou de parcs
- Np : Secteur naturel à préserver
- Nlq : Secteur d'équipement public
- Nu : Secteur dédié à l'action sociale
- Npv : Secteur dédié aux énergies renouvelables
- Nc2 : Secteur naturel constructible de type tourisme et patrimoine

Prescriptions

Orientations d'Aménagement et de Programmation

- OAP à vocation touristique

Emplacements réservés

- Emplacement réservé aux voies publiques
- Emplacement réservé aux ouvrages publics
- Emplacement réservé logement social/mixité sociale

Prescriptions linéaires

- Linéaire commercial
- Principe d'alignement

Prescriptions Ponctuelles

- Bâtiment susceptible de changer de destination en zone A ou N
- Château et grande demeure
- Patrimoine économique et/ou touristique
- Patrimoine religieux
- Patrimoine urbain
- Petit patrimoine

- Secteur à programme de logements mixité sociale en zone U et AU
- Patrimoine urbain à protéger
- Espace boisé classé

Informations

- Bande littorale des 100m à partir de la rive du Lac du Bourget
- Espace Proche du Rivage (EPR)

- Lac et rivière
- Bâti dur
- Bâti léger

Liste des Emplacements Réservés (ER)
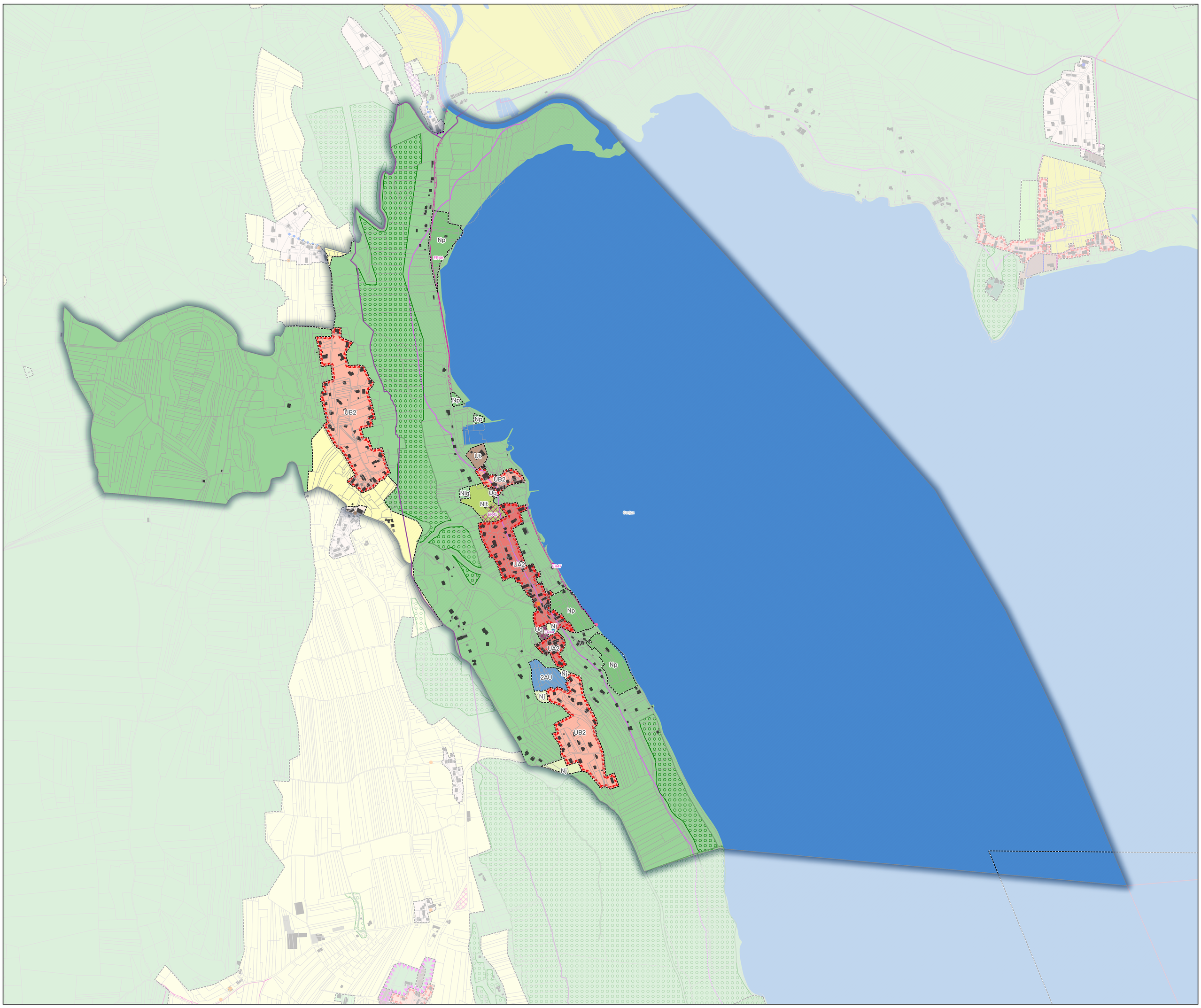
Numéro	Destinataire	Destination	Surface (m²)
ER44	Commune de Conjux	Extension du cimetière	943
ER45	Commune de Conjux	Extension du camping	3 132
ER46	Commune de Conjux	Aménagement voirie mode doux	3 581
ER47	Commune de Conjux	Cheminement mode doux	1 493